



## ETAPE 1

# FICHE D'INSCRIPTION ET CHARTRE D'ENGAGEMENT DE L'AGENT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF

# Construire et réussir son évolution professionnelle

### SIGNATURE TRIPARTITE ENTRE

L'établissement :

Raison sociale			
Adresse			
Code postal		Ville	
Représenté(e) par			

Le référent de l'agent bénéficiaire :

Nom et Prénom	
Fonction	

ET

L'agent bénéficiaire :

Nom et Prénom	
Prénom	
Dénomination du poste	

Document à retourner à l'ANFH AQUITAINE  
232, Avenue du Haut-Lévêque  
CS 40031  
33615 PESSAC CEDEX  
aquitaine.formation@anfh.fr



## FICHE D'INSCRIPTION

*(volet à remplir par l'établissement)*

**Construire et réussir son évolution professionnelle**

### L'établissement

<b>Nom de l'établissement</b>			
<b>Adresse</b>			
<b>Nom du référent</b>			
<b>Coordonnées du référent</b>	<b>Téléphone</b>		<b>Adresse électronique</b>

### L'agent

<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	
<b>Date de naissance</b>		<b>Identifiant</b>	<i>A compléter par Neeria</i>

### Fonction de l'agent

<b>Dénomination</b>			
<b>Ancienneté</b>	<b>Au poste</b>		<b>Dans l'établissement</b>
<b>Service d'appartenance</b>			
<b>Situation</b> <i>(Cocher la case)</i>	<b>Congé maladie</b>		<b>Congé longue durée</b>
	<b>Congé longue maladie</b>		<b>RQTH</b>
			<b>En activité</b>
			<b>Autre</b>

### Projet de l'agent

	<i>Cocher la case</i>	<b>Commentaires</b>
<b>Projet de reconversion</b>		
<b>Reclassement pour raison de santé</b>		
<b>Reprise d'études</b>		
<b>Projet à définir</b>		
<b>Autre</b>		



## Charte d'engagement

L'ANFH a mis en place un dispositif intitulé : « Construire et réussir son évolution professionnelle » dont l'objectif est d'aider et accompagner l'agent à construire un parcours d'évolution professionnelle individualisé, progressif et sécurisé.

### ▪ Préparation

En amont du déploiement du dispositif, l'établissement s'engage à fournir à l'organisme NEERIA, chargé de la phase de pré diagnostic, tout élément d'information nécessaire à la compréhension de la situation de l'agent, sans que cela ne porte atteinte à ce dernier ou au secret médical si l'agent est en arrêt maladie.

Exemples de documents : fiche de poste, avis médical précisant les restrictions d'aptitude, Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, etc...

### ▪ Module 1 : Pré-diagnostic

#### Déroulement

Le module 1 est un préalable **obligatoire** pour tout agent qui souhaite s'engager dans le dispositif.

Il comporte deux parties :

- Un questionnaire adressé à l'agent par NEERIA
- Un entretien avec le consultant afin de faire le point sur les réponses apportées et réaliser un pré-diagnostic de la situation actuelle de l'agent.

À l'issue de ce pré- diagnostic, le parcours proposé par NEERIA fera l'objet d'une analyse et d'une validation (parcours et financement) par l'ANFH en concertation avec l'établissement.

### ▪ Accord préalable

Avant son démarrage, le parcours final sera soumis à l'accord de l'agent, du référent et de l'établissement employeur.

### ▪ Engagement des parties

Afin d'optimiser la réussite de l'agent dans son projet d'évolution professionnelle, les différentes parties s'engagent à :

#### L'établissement signataire :

- Mobiliser les moyens nécessaires (autorisation d'absence, financement...) pour accompagner l'agent dans son projet professionnel quel qu'il soit, dès lors qu'il aura validé le parcours proposé à l'issue du pré-diagnostic.



**Le référent de l'agent :**

- Etre à l'écoute des besoins et/ou difficultés que pourraient rencontrer l'agent et en informer les partenaires concernés.
- Encourager l'agent, l'accompagner par rapport aux échéances, installer un climat de confiance, suivre son parcours tout en respectant le caractère confidentiel des données communiquées.
- Faire le lien entre l'agent et les différents acteurs intervenant dans le cadre du projet de l'agent.

**L'agent :** S'engager dans une démarche active en s'investissant dans le dispositif et les actions qui lui seront proposées individuellement et collectivement.

▪ **Communication des données**

Les réponses issues du pré-diagnostic sont recueillies par NEERIA et restent confidentielles. Seuls les éléments listés ci-dessous seront communiqués aux partenaires suivants :

DESTINATAIRES	- DOCUMENTS
Établissement	- L'attestation de suivi du pré-diagnostic - La proposition de parcours suite au pré-diagnostic
Délégation régionale ANFH	- La proposition de parcours suite au pré-diagnostic
Organismes de formation	- La proposition de parcours suite au pré-diagnostic

**ENGAGEMENTS**

Les différentes parties attestent avoir pris connaissance du contenu détaillé du dispositif et des dispositions de la charte d'engagement.

**SIGNATURES**

Fait à	le	
Pour l'établissement	Le référent de l'agent bénéficiaire	L'agent bénéficiaire
Nom : Fonction :	Nom : Fonction :	Nom : Fonction :
Signature date et cachet	Signature date et cachet	Signature date et cachet